

Travail et transitionS

Siège : 4 rue des Arpentis - 91 430 Vauhalan
Secrétariat : 1 rue de l'Avenir - 31 800 Saint-Gaudens
N°OF : 119 109 027 91

0782887479

contact@travail-transitions.fr



Programme de formation

Maraichage en Coopérations

But de la formation

Les systèmes de coopération en agriculture développent une résilience plus importante sur les territoires et amènent des valeurs ajoutées positives et vertueuses pour les parties prenantes de ces territoires.

Cependant, coopérer s'apprend, comme le travail avec le vivant.

Ce sont de nouvelles modalités de perception et d'exercice de son travail et de son impact, à intégrer et à mettre en avant.

Nous souhaitons proposer à toute personne intéressée par le maraîchage en agriculture biologique, une formation qui lui permette de savoir produire avec le vivant, avec d'autres personnes, avec d'autres acteurs, en pensant leur valeur ajoutée à l'échelle de leur territoire.

Cette formation souhaite accompagner ces stagiaires dans leur réflexion d'exercice de leur métier, en leur présentant un éventail de possibles.

Elle est complémentaire d'une formation agricole comme le BPREA et/ou d'un accompagnement à l'installation pour les personnes d'orientant vers l'installation.

Compétences visées

1. appréhender la coopération avec le vivant dans une production maraîchère en agriculture biologique
2. s'outiller pour construire des nouveaux modèles économiques permettant de vivre et de s'épanouir dans une activité de maraîchage professionnel
3. comprendre les enjeux et de devenir acteur de ces nouvelles pratiques en agriculture
4. savoir concevoir et réaliser son activité de maraichage dans une démarche de résilience de son territoire

Pré-requis

> Avoir validé son projet professionnel dans le maraichage en agriculture biologique (stage, emploi, installé.e, ...)

> Avoir un niveau scolaire minimum équivalent à la fin de collège

Un entretien préalable sera proposé pour évaluer l'adéquation entre le projet du.de la stagiaire, ses compétences et les objectifs de la formation.

Pendant la durée de la formation, il sera nécessaire de pratiquer le maraichage, afin d'expérimenter et de prolonger les acquis de la formation par de la pratique : cela peut être en tant que salarié.e, stagiaire, wooper, en cours d'installation, ...

Liste des référents

Référent administratif : contact@travail-transitions.fr

Référent pédagogique : Se référer au site web

Référent handicap : contact@travail-transitions.fr

Type de public

Toute personne (salarié, demandeur d'emploi...) souhaitant porter un projet de production maraîchère en agriculture biologique, dans un cadre de coopération associé à une ou plusieurs des statuts suivants :

- salarié : ouvrier, direction, encadrement...
- agriculteur au sein d'un collectif (CAE, SCOP, SCIC, GFA, GAEC...)
- bénévole dans une association dont le support est le maraîchage

Moyens pédagogiques

> L'expérimentation et apprentissage empirique : les contenus théoriques seront toujours accompagnés de temps de pratique et le fait de pratiquer le maraîchage en parallèle de la formation permet d'intégrer facilement les apprentissages

> La réflexivité : la mise en place d'un micro-projet, en lien avec le contenu de la formation est l'opportunité de mettre en action les apports pédagogiques et conscientiser les acquis théoriques. Ainsi, un accompagnement permettra de développer une plus grande conscience et compréhension de soi, des autres et des situations, pour faire en sorte que les pratiques à venir – comprenant les actions, les savoir-être et les relations – soient nourries par les pratiques précédentes

> L'inspiration et la découverte : notre volonté est de présenter des lieux et des personnes inspirantes, expérimentant déjà les pratiques présentées en formation. Cela permettra de découvrir des nouvelles pratiques, de questionner les acteurs, de lever les freins et de construire des références, permettant la projection et l'assimilation de la pertinence de ces nouveaux systèmes.

> La rencontre et la construction d'un réseau : Les formateur.trices intervenants sur cette formation sont nombreux.ses et viennent de différents horizons pour apporter leurs champs d'expertise. C'est l'occasion de construire son réseau et de découvrir différentes structures de référence et ressources dans le milieu du maraîchage biologique

> Une centralisation des contenus pédagogiques sur un espace dédié : une plateforme e-learning est mise à disposition de chaque stagiaire permettant de retrouver :

- les supports pédagogiques utilisés lors des temps de formations et mis à disposition par les formateur.trices
- des ressources pédagogiques et professionnelles pour aller plus loin
- les contacts des personnes rencontrées pour aider à la constitution de leur réseau
- un espace d'échanges entre les stagiaires, les formateur.trices, la coordination

Documents remis en fin de formation

Certificat de réalisation

Méthodes pédagogiques

Mises en situation, études de cas, apports théoriques, visites et rencontres inspirantes, échanges de pratiques, ...

Durée

535 heures (77 jours).

Programme

Domaine 1 : Maîtriser les méthodes et techniques de maraîchage vivant en agriculture biologique (238h)

Module 1 : Poser les bases techniques (21h)

- > le sol et la fertilité (14h)
- > le développement végétal (7h)

Module 2 : Planifier sa production (42h)

- > Trouver et faire le diagnostic d'un lieu pour du maraîchage (7h)
- > L'organisation spatiale de sa ferme (14h)
- > Créer son écosystème résilient (21h)

Module 3 : Modéliser sa production (63h)

- > Choisir ses légumes (7h)
- > Travailler avec le cahier des charges agriculture biologique (7h)
- > Construire son plan de cultures (7h)
- > Connaître les itinéraires techniques des principaux légumes (42h)

Module 4 : Maîtriser les facteurs de réussite de son projet (91h)

- > Gérer l'eau sur sa ferme dans le cadre d'une résilience hydrique (14h)
- > Gérer les ravageurs (7h)
- > Gérer l'enherbement (7h)
- > Connaître les serres et systèmes thermiques (14h)
- > Organiser ses investissements pour l'autonomie (7h)
- > Faire les bons choix sur les bâtiments et l'autoconstruction (7h)
- > Choisir, construire et entretenir son matériel agricole (21h)
- > Penser organisation et ergonomie dans son travail (14h)

Module 5 : Maîtriser l'amont et l'aval de l'activité (21h)

- > Produire ses semences et ses plants (14h)
- > Valoriser au mieux sa production (7h)

Domaine 2 : Penser son projet dans des dynamiques de coopération (168h)

Module 1 : Concevoir un modèle économique durable (70h)

- > aborder les notions de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération en maraîchage :
- > Introduction aux concepts de base économiques (investissements, EBE, valeur ajoutée, ...)
- > Quels sont les modèles économiques en maraîchage biologique ?
- > Penser son offre dans une logique d'économie servicielle
- > Comment développer des opportunités ?

Module 2 : Penser son modèle économique dans des logiques de coopération sur son territoire (63h)

- > Introduction de la notion de coopération (7h)
- > Coopérer avec les consommateur.trices (14h)
- > Coopérer avec les collectivités (élu.es et technicien.nes) (14h)
- > Coopérer avec les autres agriculteur.trices (14h)
- > Coopérer avec les cuisinier.es en restauration (14h)

Module 3 : Être en capacité de travailler avec d'autres acteurs dans un cadre hiérarchique ou dans un cadre sociocratique (35h)

- > Mieux se comprendre (7h)
- > Ajuster son comportement (7h)
- > Connaître les clés pour une communication efficace et bienveillante (14h)
- > S'outiller pour animer, réguler une équipe ou un collectif d'acteurs (7h)

Module transversal : Mise en situation formative grâce à un micro-projet individualisé tutoré asynchrone (100h)

Temps d'introduction et de bilans de la formation (28h)

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui